

Ted Woodhead
Vice-président
Politique de télécommunication et réglementation

Téléphone : (613) 597-8368
Télécopieur : (866) 855-3982
ted.woodhead@telus.com

Rimouski, le 17 février 2009

Monsieur Robert A. Morin
Secrétaire général
Conseil de la radiodiffusion et des
télécommunications canadiennes
Ottawa (Ontario)
K1A 0N2

**Objet: Demande d'abstention de réglementation des services locaux de
résidence de Télébec – Dossier numéro 8640-T78-200902785 –
information relative à Société TELUS Communications**

Monsieur,

Par la présente, Société TELUS Communications (« TELUS » ou « l'Entreprise ») confirme que ses services sans fil mobiles assurent une couverture d'au moins 75% de la circonscription de Daveluyville faisant l'objet d'une demande d'abstention de réglementation des services locaux de résidence par Télébec, Société en commandite (« Télébec »).

De plus amples renseignements quant à la couverture des services sans fil mobiles de TELUS peuvent être obtenus via le site Internet de TELUS à l'adresse suivante : <http://www.telusmobilite.com/gc/coverage/>.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

{original signé par Ted Woodhead}

Ted Woodhead
Vice-président
Politique de télécommunication et réglementation
Société TELUS Communications

IM/sa

c.c. Parties intéressées à la Décision 2006-15
Danny Moreau, CRTC
Télébec, Société en commandite
Isabelle Morneau 418-722-1353